ATLANTIC LOG - GRENOBLE
2 chemin des marronniers
38100 GRENOBLE
Traitement du 18 nov. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire Judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

9014
FINANCIERE PRIMA SASU
400 rue Isaac Newton
lieudit Peire Sarade Lotissement Eps
83700 SAINT-RAPHAEL

Procédure

Nature du jugement
Redressement Judiciaire

Date du jugement
7 juillet 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire Judiciaire
ATLANTIC LOG - GRENOBLE
Maître Guy LIGUILI
2 chemin des marronniers
38100 GRENOBLE